

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC****Séance du jeudi 05 décembre 2024**

Date de la convocation 28/11/2024	<i>cinq décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>
Date d'affichage 28/11/2024	
Membres :	
En Exercice : 15	
Présents : 14	
Votants : 15	Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE
	Représenté(e)s : Pierre JOULIA représenté par Sébastien CAYSSIALS
	Excusé(e)s :
	Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS

Objet: Dissimulation des réseaux électriques, de télécommunication et éclairage public de RD 525 direction Bournazel et Traverse - DE_20241205_001

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement de la **RD 525 direction Bournazel et Traverse**, il semble opportun de traiter de l'amélioration esthétique des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public.

Pour ce faire, il a saisi M. le Président du S.I.E.D.A., Maître d'Ouvrage des travaux.

Compte tenu de l'enveloppe attribuée au S.I.E.D.A., ce projet peut être pris en considération.

S'agissant d'une opération purement esthétique, la participation de la collectivité est nécessaire.

Le projet de mise en souterrain du **réseau électrique RD 525 direction Bournazel et Traverse** est estimé à **42 772,07 € Euros H.T.**

La **participation** de la Commune portera sur les **30 %** du montant ci-dessus soit **12 831,62 € Euros**, somme qui sera versée auprès de Monsieur le Trésorier Principal de Rodez, Receveur du S.I.E.D.A., dès l'achèvement des travaux, après réception du titre de recette correspondant.

Pour une meilleure coordination, mais également afin de répondre à des normes techniques impératives en matière de construction électrique, les travaux de génie civil seront réalisés par l'entreprise LARREN ANGEL titulaire du marché S.I.E.D.A. dans cette zone.

La commune ayant adhéré au fonds commun pour la dissimulation des réseaux de télécommunication, le projet entre dans le cadre de la convention signée entre le S.I.E.D.A. et France Télécom.

Le projet est estimé **9 031,56 € Euros H.T.** La participation de la commune portera sur **50 %** du montant H.T. des travaux de génie civil, soit **4 515,78 € Euros**, somme qui sera versée auprès de M. le Trésorier Principal de Rodez, receveur du S.I.E.D.A., dès l'achèvement des travaux.

La dissimulation coordonnée des réseaux électriques et de télécommunication est

obligatoire sous peine d'abandon du projet.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

SLO

ID : 012-211202064-20241205-DE_20241205_001-DE

En complément des travaux ci-dessus il est nécessaire de commune a transféré la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public au SIEDA. Le projet est estimé à **10 510,83 € Euros H.T.**, la participation de la commune sera de **9 110,83 € Euros H.T.**, somme qui sera versée auprès de M. le Trésorier Principal de Rodez, receveur du S.I.E.D.A., dès l'achèvement des travaux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- De s'engager à verser au Trésor Public les sommes estimées correspondantes.
- Les participations définitives tiendront compte des décomptes réalisés en fin de travaux. Dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement des participations de la commune serait établie sur le montant des factures définitives.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 06/12/2024
et publication ou notification
le 06/12/2024

Roussennac, le 06/12/2024.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

